



Chemin de la Combe Valton

21240 TALANT

Tél. : 03 80 55 34 83

Internet : www.eedftalant.fr

Courriel : contact@eedftalant.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LES OBJECTIFS EDUCATIFS	4
LE PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION	4
LES INTENTIONS EDUCATIVES	6
LE FONCTIONNEMENT	7
Les effectifs accueillis	7
L'équipe d'animation	7
Organisation générale	7
Organisation du travail	7
Formation	7
Composition de l'équipe	7
Les moyens	8
Installations	8
Terrain	8
Matériel éducatif	8
Matériel de camping	8
Les tarifs	8
Les parents	8
Les soins	9
La réglementation	9
La sécurité	9
Les repas	9
JOURNEE TYPE	10
LES PROJETS D'ACTIVITES	11

Activités types	11
Activités spécifiques	11
LES GRANDS THEMES DU PROJET	11
Découverte et connaissance de l'environnement	11
Thématique autour du Moyen Age	11
Aménagement du lieu de camp	12
Exploration	12

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France sont un mouvement éducatif engagé. Leurs choix éducatifs sont guidés par l'affirmation de valeurs qui se déclinent à travers les activités et les méthodes dans les différentes tranches d'âge.

- Ø Affirmer le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, lutter contre toute forme de discrimination et d'intolérance, c'est le choix de la **laïcité**.
- Ø S'éduquer réciproquement les uns par les autres, éduquer en commun des filles et des garçons, c'est l'affirmation de la **coéducation**.
- Ø Faire le choix de relations égalitaires, permettre à chacun avec ses droits et devoirs de participer à l'élaboration de projets communs et de prendre des responsabilités ; vivre la citoyenneté, c'est la volonté d'être une école de **démocratie**.
- Ø Etre ouvert au monde et à l'autre, développer un état d'esprit, de partage, d'écoute, de construction commune, celle d'un vrai partenariat, c'est faire vivre **ouverture** et **solidarité**.
- Ø Apprendre à connaître et comprendre le monde, agir pour protéger et faire respecter équilibre et harmonie, c'est notre engagement pour **l'environnement**.

LE PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION

1.1 L'Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. L'Association est un Mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.

1.2 L'Association, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'Association, respect et compréhension.

1.3 S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'Association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.

1.4 L'Association vise à former des citoyens qui connaissent et aiment leur pays, qui sont conscients des problèmes sociaux et attachés à les résoudre. L'Association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les et s'engage à lutter contre toute forme de racisme. Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

Le projet éducatif correspond aux grands principes et conceptions d'éducation défendus par le mouvement. Il s'ancre dans le registre des valeurs et aussi des conceptions idéologiques. Le projet éducatif des EEDF est le résultat de notre double appartenance au mouvement scout d'une part, et au réseau des associations laïques et complémentaires de l'école publique d'autre part.

Pour mettre en œuvre ce projet, l'association des EEDF propose des principes éducatifs et des éléments de méthodes que les équipes d'animation adaptent dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs projets pédagogiques.

1. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un projet d'éducation basé sur une auto éducation progressive collective

Le jeune, individu à part entière, possède la capacité de se développer dans tous les domaines et d'être acteur de son propre développement. En vivant des expériences, en explorant, en découvrant, l'enfant et le jeune construisent chacun leur propre identité, dans un processus d'**éducation par l'action**.

Cette **auto éducation** se fait au rythme de chacun et selon des méthodes adaptées à chaque tranche d'âge. La vie en **petites équipes** ou au sein du groupe contribue à cette édification, en fournissant des repères, en créant des liens contribuant à la progression personnelle de chacun.

L'accueil de **public spécifique**, en intégration ou en groupe, fait l'objet d'une prise en compte des besoins, des limites et d'une adaptation du projet.

2. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une organisation où enfants et jeunes sont acteurs démocratiques de la vie collective

Un engagement personnel, au sein de l'association, à agir de son mieux pour respecter ses engagements et les valeurs du mouvement, prélude à un engagement citoyen. La mise en œuvre d'une **vie démocratique** participative, associant les enfants et les jeunes aux décisions les concernant. La responsabilité, à tout échelon de l'association, fait l'objet d'un contrôle et d'un accompagnement.

Une relation éducative positive construite sur le respect et la confiance réciproque où l'adulte accompagne le jeune dans sa démarche d'auto éducation. Des règles claires et explicites, nécessaires à l'autonomie de l'enfant sont posées, les cadres et les limites fixées sont respectées. La transgression des règles est sanctionnée.

3. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent une auto gestion de la vie quotidienne, terrain d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité

La vie quotidienne en pleine nature, nécessite une attention et une implication de tous, dans la mise en œuvre et le maintien de conditions d'hygiène satisfaisantes. Elle fournit aussi les moyens d'une éducation basée sur des rapports harmonieux entre l'homme et son milieu de vie, assez loin des problèmes de consommation et de confort.

Pendant l'année, le scoutisme se vit à travers l'organisation d'activités à la journée, de **week-end** et de **mini séjours** en camping dès que les conditions le permettent. **La vie en petites équipes** est indispensable à l'autogestion. Elle facilite l'apprentissage de la solidarité. L'organisation des tâches quotidiennes relève dès que possible de la petite équipe au sein de laquelle les enfants sont associés à toutes les missions. Les repas font l'objet de **menus élaborés et préparés par les enfants** (cuissons sur table à feu, réchauds, repas trappeur).

L'autonomie et l'autogestion des jeunes sont balisés par des repères temporels et spatiaux clairement établis.

4. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent l'organisation d'activités et de projets, avec la nature comme terrain d'aventure, de découverte, d'expérience

La pédagogie du projet au cœur de toute démarche. Les enfants et les jeunes sont associés aux choix, décisions, réalisation, évaluation des projets d'activités qu'ils construisent ou auxquels ils sont associés.

Le jeu et l'activité sont les moteurs de l'apprentissage et de l'éducation. **Des projets en autonomie**, peuvent être organisés par les adolescents et préadolescents. L'« explo » concerne des jeunes âgés de 11 à 15 ans, en petite équipe.

Une préparation minutieuse et une organisation contrôlée par l'équipe, leur permet de vivre une aventure de quelques jours en autonomie.

5. Les Eclaireuses Eclaireurs de France proposent un partenariat éducatif entre les équipes et les familles

L'équipe d'animation est associée à la **construction du projet pédagogique** et l'équipe technique doit en être partie prenante. L'organisateur met en œuvre les moyens nécessaires à **l'évaluation et la formation des responsables** et pose des règles de vie explicites concernant le tabac, l'alcool, les drogues, le temps de sommeil...

Les parents sont **des partenaires éducatifs** informés, associés au maximum, au projet. Les activités d'année, en proximité géographique, permettent de s'ouvrir sur la vie locale ; le camp doit être l'occasion de découvrir une région, ses habitants, son environnement.

Les intentions éducatives

- Amener l'ensemble des participants à progresser dans leur autonomie et dans la vie communautaire.
- Favoriser la relation éducative entre adultes et jeunes par des réunions ou actions permettant de comprendre les besoins relatifs à chaque tranche d'âge.
- Faire connaître, comprendre et appliquer les valeurs de l'association figurant au projet éducatif.
- Permettre à chacun de s'exprimer, trouver sa place au sein du groupe et prendre une part de responsabilités.
- Assurer la tenue de conseils conformes à l'esprit de l'association au sein desquels chacun pourra donner son avis librement sans s'exposer à des risques de reproches.
- Renforcer l'analyse des bilans de journées pour répondre de la façon la plus juste possible aux difficultés constatées.

- Arriver à un partage équitable des tâches, tant pour les jeunes que pour l'encadrement, par une appropriation par chacun des obligations quotidiennes nécessaires à un fonctionnement harmonieux du groupe.
- Développer le sens de la communication entre les individus, tant à l'intérieur du groupe que vis à vis des groupes partenaires ou des groupes cohabitant sur le site de camp.
- Amener les membres de l'équipe d'animation à une démarche de renforcement de sa formation destinée à développer la prise d'initiatives et de responsabilités pour assurer la pérennité de l'association.

LE FONCTIONNEMENT

Les effectifs accueillis

Aucun enfant n'est accueilli s'il a moins de 6 ans révolus.

- De 6 à 8 ans : les lutins (5 enfants)
- De 8 à 11 ans : les louveteaux (8 enfants)
- De 11 à 15 ans : les éclaireuses et éclaireurs (12 enfants)

L'équipe d'animation

Organisation générale

Chaque tranche d'âge, appelée « branche » est coordonnée par un responsable et peut comporter un ou plusieurs animateurs selon l'effectif.

Organisation du travail

Réunions préparatoires préalablement au déroulement du séjour selon un calendrier négocié avec les membres de l'équipe et mise au point en soirée pendant le séjour. Un temps commun est consacré aux bilans, informations et formation, puis un temps par branches permet la mise au point des activités du lendemain.

Un point régulier est fait quant au respect du projet éducatif et à la situation financière du groupe

Les animateurs encadrent les activités en fonction des projets sur lesquels ils travaillent. Ils peuvent par conséquent être amenés à intervenir sur des branches différentes.

Formation

Les temps de bilan de l'équipe comprennent aussi un temps de formation à partir des expériences vécues, du retour fait sur les activités.

Des temps spécifiques peuvent être organisés pour la préparation des activités avec formation des responsables sur les techniques et méthodes à utiliser.

Des temps spécifiques sont isolés pour des évaluations avec les stagiaires BAFA.

Composition de l'équipe

Un titulaire BAFD (Denis BEUCHOT)

Quatre personnes qualifiées (Aymeric BEUCHOT, Jérémy BEUCHOT, Julien COMTE, Emeline BEUCHOT)

Un stagiaire BAFA (Claire GUYENNOT).

Une personne sans qualification (Nicolas FORGEOT).

Un titulaire du BSB : Jérémy BEUCHOT.

Un titulaire du CFAPSE et du brevet de moniteur de secourisme : Aymeric BEUCHOT

Les moyens

Installations

- Un tipi de 20 m² pour les activités
- Une tente cuisine de 30 m²
- Une tente polyservice 550 pour les réunions et une partie du stockage de la nourriture (les produits frais sont stockés dans des réfrigérateurs dans un local de la commune de Mamirolle)
- Des tentes couchage 10 places pour les lutins et louveteaux
- Des tentes de couchage type patrouille 6 places pour les éclaireurs et aînés
- Des tentes de couchage 4 à 5 places pour les membres de l'encadrement.



Terrain

Le terrain appartient aux Eclaireuses et Eclaireurs de France de Besançon et est partagé avec un autre groupe n'appartenant pas au scoutisme français la première semaine. Il est clos sur tout son périmètre et comprend un bâtiment avec deux salles, une cuisine, un bureau et un bloc sanitaire avec 12 douches, 5 WC, 2 bacs à lessive et 12 lababos. Il ne comprend pas d'accès direct sur une route et se situe à 2 km du village de Mamirolle. Il pourra servir d'appui en dur pour les activités en cas de mauvais temps.

Matériel éducatif

Bibliothèque de jeux et activités manuelles d'intérieur et extérieur, livres pour enfants adaptés à toutes tranches d'âges, matériel de théâtre ou cirque, outillage, petit matériel éducatif consommable, etc.

Matériel de camping

Tentes, vaisselle, tables, réfrigérateurs à gaz, réchauds, outils pour les constructions, système d'éclairage solaire sur 12 V, etc.

Les tarifs

S'agissant d'une association de scoutisme, les enfants peuvent participer dès l'instant où ils adhèrent et acquittent une cotisation fixée à 55 € pour les premier enfant et 43 € pour ses frères et sœurs pour l'année scolaire.

Les frais de participations spécifiques au camp en dehors de la cotisation précités s'élèvent à 390 € pour le premier enfant de chaque famille, 340 € pour le deuxième, 290 € pour le troisième. Les chèques vacances, bons vacances et aides diverses des comités d'entreprises sont acceptés. Une réduction de 50 € peut être offerte pour chaque nouvel enfant parrainé.

Les parents

Les parents sont réunis plusieurs fois pour connaître le déroulement des préparatifs du séjour. Ils sont associés à la vie du groupe et participent à la mise en place de certaines

manifestations destinées à attribuer des bourses en vue de diminuer la charge financière des familles. En mars, une réunion de présentation du projet pédagogique est organisée. Une autre réunion spécifique au projet pédagogique du camp d'été est organisée et conduite par le directeur du séjour un mois avant le départ environ.

Les soins

Une tente de type familial est réservée à l'infirmerie. Elle comprend deux lits de camp pour recevoir d'éventuels malades.

Une caisse à pharmacie fermant à clé est placée sous la responsabilité de l'assistant sanitaire, titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours et moniteur Croix Rouge assurant cette formation. Pour les sorties hors du camp, des trousse de secours homologuées par la Croix Rouge sont à disposition des responsables.

Le responsable diplômé moniteur de secourisme de la Croix Rouge assure une initiation aux premiers secours à l'ensemble des participants. La plupart des animateurs sont titulaires de l'AFPS.

La réglementation

La documentation relative à la réglementation est à disposition de l'équipe d'encadrement : guide « Enfants et Espaces », documentation fournie par Jeunesse et Sports. Il y est fait référence lors de l'organisation de certaines activités.

La sécurité

Le terrain sur lequel sont implantées les tentes est entièrement clos. Les tentes sont installées de façon groupée, celles des responsables étant placées sur le pourtour afin de contrôler tous les accès possibles.

Lors des activités, des consignes très précises sont dispensées et rappelées régulièrement par l'encadrement : marche groupée, pas de jeux isolés, alerter à l'approche de personnes extérieures au groupe, ne pas se rendre isolément au bloc sanitaire.



Les repas

Les repas sont pris en commun le matin, par équipes le midi et par branche le soir, en fonction du temps. Les menus sont composés par la personne chargée de l'intendance qui prépare les ingrédients destinés à la fabrication du repas et les remet au responsable de cuisine. Les jeunes participent à la mise en œuvre du repas et à la distribution des mets à l'ensemble de l'effectif. S'agissant d'un camp sous tente, une tente spécialement réservée à l'usage de la cuisine est équipée des ustensiles nécessaires. Sa conception permet un nettoyage régulier des tentures.

Les conditions sanitaires de propreté corporelle et vestimentaire sont rappelées régulièrement à toutes les personnes participant à la fabrication des repas.

A l'issue du repas, tous les restes sont jetés, y compris les aliments transformés non consommés.

La vaisselle et le nettoyage des tables sont mis en œuvre immédiatement.

La participation des jeunes et responsables à ces diverses activités se fait selon une grille de roulement permettant une répartition équitable de la charge de travail.

JOURNEE TYPE

8h00	Lever, toilette
8h30	Petit-déjeuner
9h15	Rangement des tentes
9h45	Activités
11h00	Préparation du repas
12h00	Repas puis services
14h00	Reprise des activités ou temps calme pour les plus jeunes
15h00	Reprise des activités pour les plus jeunes
17h30	Goûter
18h00	Toilettes ; préparation du repas
19h00	Repas puis services
20h30	Veillées
21h00	Couchage lutins
21h30	Couchage louveteaux
22h00	Couchage éclaireuses éclaireurs
22h30	Bilan de l'équipe d'animation, mise au point des activités du lendemain.



LES PROJETS D'ACTIVITES

Activités types

- ✓ Grands jeux
 - Ø Jeux de piste
 - Ø Jeux d'orientation avec apprentissage de la lecture des cartes et de l'utilisation du GPS.
 - Ø Jeux de pleine nature
- ✓ Petits jeux
 - Ø Jeux de ballon
 - Ø Relais
 - Ø Jeux traditionnels
- ✓ Froissartage, constructions
- ✓ Ateliers manuels
- ✓ Randonnées pédestres



Activités spécifiques

- ✓ Découverte des techniques d'expression
 - Ø Animation musicale, chansons à gestes
 - Ø Arts du cirque
 - Ø Magie
- ✓ Activités scientifiques et techniques
 - Ø Applications sur les énergies nouvelles (solaire, vent)
 - Ø Astronomie

LES GRANDS THEMES DU PROJET

Découverte et connaissance de l'environnement

Projet destiné aux lutins, louveteaux et éclaireurs.

- Activités autour de la découverte de la nature : identification de la flore et de la faune de montagne.
- Randonnées, observation, apprentissage et maîtrise du feu.
- Valorisation des acquis au moyen de livrets individuels tenus par les participants : Hors Pistes pour les éclaireurs et Traces d'Etoiles pour les louveteaux.
- Visite de la citadelle de Besançon.

Thématique autour du Moyen Age

Projet destiné à toutes les tranches d'âge

- Tournage d'un petit film sur le thème du Moyen Age.
- Jeux et veillées sur la thématique.

Aménagement du lieu de camp

Projet destiné aux plus de 11 ans.

- Coupe de bois selon les indications de l'ONF.
- Construction d'installations en froissartage (technique de constructions en bois brut) : tables, foyers, lieux de vie, portique d'entrée au camp.



Exploration

L'exploration est destinée au plus de 11 ans. S'inscrivant dans le projet scout, elle permet aux jeunes de partir en randonnée vers une destination fixée d'avance et selon un parcours très précis sans la présence de responsables. Une formation à la topographie est nécessaire. Les



jeunes participent à la préparation et la mise en œuvre de ce projet d'activité.

Les responsables assurent un ou plusieurs contrôles au cours de la journée avec intervention et mise au point si nécessaire. Ils contrôlent systématiquement les équipes en soirée afin de vérifier leurs conditions d'hébergement et s'assurer du respect de l'ensemble des règles fixées ou négociées.

Les jeunes doivent faire un rapport détaillé de leur exploration qu'ils présentent lors d'une veillée à l'ensemble des participants au séjour.

Les parents sont invités à signer une autorisation pour la participation de leurs enfants à ce projet formateur.